

Décision

Générale

colonial

Décision n° 627 26/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 575 du 11 juin 1951 accordant un congé pour affaires personnelles à M. Picat (Guy) est et demeure rapportée. Un congé administratif de cinq mois douze jours, proportionnel au temps de séjour accompli par l'intéressé dans le Territoire, est accordé à M. Picat (Guy), administrateur adjoint 4e échelon. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie de terre Paris-Saint-Gervais(Gironde) seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe II.